



Peut-on changer de région librement avec son enfant?

Par **maman29**, le **25/01/2011** à **13:47**

Bonjour,

Je suis maman d'un garçon de 10 ans qui vit avec moi. Son père le voit un weekend sur et la moitié des vacances scolaires la plupart du temps. Je souhaiterais changer de région afin de trouver plus facilement du travail... Le père de mon enfant peut-il m'en empêcher sous prétexte que le droit de visite sera difficile à organiser?

Par **mimi493**, le **25/01/2011** à **19:08**

Vous devez aviser le père de votre déménagement suffisamment à l'avance pour qu'il puisse saisir le JAF. Personne ne peut vous interdire de partir, mais le père peut demander (au choix), sans garantie d'obtenir évidemment :

- la résidence exclusive de l'enfant
- des DVH toutes les vacances scolaires avec l'obligation pour vous d'amener/ramener l'enfant à vos frais exclusifs.